

La sanctification

En quoi elle consiste

M.E. 1862 pages 41-60

Procurer paix et consolation à ceux qui, bien que vraiment convertis, n'ont pas saisi un Christ complet, et qui, en conséquence, ne jouissent pas de la liberté de l'évangile, tel est le but que nous nous proposons, en considérant le sujet important et profondément intéressant de la sanctification. Nous avons la persuasion que, parmi ceux dont nous cherchons la prospérité spirituelle, il en est un grand nombre qui souffrent positivement par suite d'idées défectueuses ou erronées sur cette question vitale. Dans quelques cas, la doctrine de la sanctification est si entièrement mal comprise, que cette autre vérité, la parfaite justification du croyant devant Dieu, s'en trouve compromise aussi.

Par exemple, nous avons souvent entendu des personnes parler de la sanctification comme d'une œuvre progressive, en vertu de laquelle notre vieille nature doit graduellement s'améliorer; nous avons encore entendu exprimer la pensée que, jusqu'au moment où cette œuvre a atteint son point culminant, c'est-à-dire jusqu'à celui où la nature humaine tombée et corrompue est complètement sanctifiée, nous ne sommes pas en état d'entrer dans le ciel.

Maintenant, pour ce qui concerne cette vue de la question, nous n'avons qu'un mot à dire, c'est que la Parole, aussi bien que la vraie expérience de tous les croyants, y est entièrement contraire. La Parole ne nous dit pas une seule fois que le Saint Esprit ait pour but d'améliorer, soit graduellement, soit de quelque autre manière, notre vieille nature — la nature que nous tenons de l'Adam déchu. Le Saint Esprit, par la bouche de l'apôtre, déclare expressément, que « l'homme animal (*ou* naturel) ne reçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont une folie; et il ne peut les connaître, parce qu'elles se discernent spirituellement » (1 Cor. 2, 14). Ce seul passage est clair, et concluant sur ce point. Si « l'homme animal » ne peut ni « recevoir ni connaître les choses qui sont de l'Esprit de Dieu », comment se pourrait-il que cet « homme animal » fût sanctifié par le Saint Esprit? N'est-il pas évident que parler de la sanctification de notre nature, c'est aller contre l'enseignement direct de 1 Corinthiens 2, 14? On pourrait alléguer d'autres passages pour prouver que le but des opérations de l'Esprit n'est pas d'améliorer ou de sanctifier la chair, mais il n'est pas besoin de multiplier les citations. Une chose entièrement ruinée et détruite ne saurait jamais être sanctifiée. Vous aurez beau faire, elle est ruinée; et ce qu'il y a de certain, c'est que le Saint Esprit n'est pas descendu pour sanctifier une ruine, mais bien pour amener le pécheur ruiné à Jésus. Au lieu d'une tentative quelconque pour sanctifier la chair, nous lisons que « la chair convoite contre l'Esprit, et l'Esprit contre la chair, et que ces choses sont opposées l'une à l'autre » (Gal. 5, 17). Pourrions-nous supposer le Saint Esprit faisant la guerre à ce qu'Il devrait graduellement améliorer et perfectionner? Et d'ailleurs le combat ne cesserait-il pas, du moment que le progrès aurait atteint son apogée? Mais en est-il ainsi, et voit-on le combat du chrétien cesser, aussi longtemps qu'il habite dans ce corps?

Ceci nous conduit à la seconde objection contre la théorie erronée de la sanctification progressive de notre nature, savoir à celle qui est tirée de la vraie expérience de tous les croyants. Mon lecteur est-il un vrai croyant? S'il en est un, je lui demanderai s'il a jamais obtenu une amélioration quelconque de sa vieille nature. Est-elle d'un atome meilleure maintenant qu'elle ne l'était au début de sa course chrétienne? Le croyant peut, par la grâce, être parvenu à la soumettre davantage, mais cette nature n'est nullement améliorée. S'il ne la mortifie, elle est tout aussi prête que jamais à se relever et à se montrer dans toute

sa turpitude. « La chair », dans un croyant, n'est en rien meilleure que « la chair » dans un incrédule. Perdez de vue cette vérité, et c'est à peine si vous pouvez calculer où cela peut vous mener. Si le chrétien oublie que le *moi* doit être jugé, il apprendra bientôt, par une amère expérience, que sa vieille nature est aussi mauvaise que jamais, et qu'elle demeure parfaitement la même jusqu'à la fin.

Il est difficile de concevoir comment celui qui est porté à attendre une amélioration graduelle de sa nature, peut avoir un instant de paix ; car il doit nécessairement voir, s'il se considère lui-même, à la lumière de la sainte Parole de Dieu, qu'il n'y a pas le plus petit changement dans le véritable caractère de son cœur ; que ce cœur est aussi rusé et désespérément méchant que lorsqu'il marchait dans les ténèbres morales de son état d'inconversion. Sa condition et son caractère sont, à la vérité, grandement changés, parce qu'il possède une nouvelle nature, une « nature divine », et qu'il a le Saint Esprit demeurant en lui pour donner efficace à ses désirs ; mais du moment que la vieille nature agit, il la retrouve aussi opposée à Dieu que jamais. Nous ne doutons pas que la tristesse et le découragement, dont tant de chrétiens se plaignent, n'aient, en grande partie, leur source dans une conception erronée de ce point important de la sanctification. Ils cherchent ce qu'ils ne trouveront jamais. Ils cherchent un fondement de paix dans une nature sanctifiée, au lieu de le chercher dans un sacrifice parfait — dans une œuvre progressive de sanctification, au lieu de le chercher dans une œuvre accomplie d'expiation. Il est présomptueux, à leur avis, de croire que leurs péchés sont pardonnés tant que leur vieille nature n'est pas complètement sanctifiée, et voyant que ce but n'est pas atteint, ils n'ont aucune assurance positive de pardon, et sont, par conséquent, misérables. En un mot ils cherchent « un fondement » tout autre que celui que le Seigneur dit qu'Il a posé, et par conséquent ils n'ont aucune certitude quelconque. La seule chose qui paraisse leur offrir un rayon de consolation, c'est le succès *apparent* de quelque effort dans leur lutte pour obtenir une sainteté personnelle. S'ils ont une journée tranquille, s'ils sont favorisés par un temps de douce communion, s'ils se trouvent dans une disposition de calme et de dévotion, ils sont prêts à s'écrier : « Tu as fait que la force se tient en ma montagne. Je ne serai jamais ébranlé » (Ps. 30).

Mais, hélas ! ces choses fournissent un pauvre fondement pour la paix de l'âme. Elles ne sont pas Christ, et tant que nous n'avons pas Christ, nous n'avons *rien* ; mais une fois que nous avons Christ, nous avons *tout*. Sans doute l'âme qui a réellement saisi Christ aspire à la sainteté ; mais si elle a compris ce que Christ est pour elle, elle en a fini avec toute pensée d'une nature sanctifiée. Elle a trouvé en Christ son tout, et le désir dominant de son cœur, c'est de croître à Sa ressemblance. C'est là la sanctification pratique.

Il arrive fréquemment à des personnes qui parlent de la sanctification, d'avoir un sens droit de la chose, lors même qu'elles ne s'expriment pas selon l'enseignement de l'Écriture. Il en est plusieurs aussi qui voient un côté de la vérité au sujet de la sanctification, mais ne voient pas l'autre ; et bien que nous fussions peinés d'inculper quelqu'un pour un mot, il est néanmoins toujours fort important, en parlant de quelque point de la vérité, et particulièrement d'un point aussi vital que celui de la sanctification, d'en parler selon la divine intégrité de la Parole. Nous allons, en conséquence, citer, pour nos lecteurs, quelques-uns des principaux passages du Nouveau Testament, qui exposent cette doctrine. Ces passages nous enseigneront deux choses, à savoir, en quoi la sanctification consiste, et comment elle s'effectue.

Le premier passage sur lequel nous appellerons votre attention est 1 Corinthiens 1, 30 : « Or vous êtes de lui dans le Christ Jésus, qui nous a été fait sagesse de la part de Dieu, justice, *sanctification* et rédemption ». Ici nous apprenons que Christ « nous a été fait » ces quatre choses. Dieu nous a donné en Christ un écrin précieux, et lorsque nous l'ouvrons avec la clef de la foi, le premier joyau qui brille à nos regards est « la sagesse » ; le second, « la justice » ; le troisième, « la sanctification » ; et le quatrième, « la rédemption ». Nous les avons tous en Christ. De la même manière que nous avons l'un, nous avons tous les autres.

Et comment en obtenons-nous un et avec lui tous les autres? Par la foi. Mais pourquoi l'apôtre nomme-t-il la rédemption la dernière? Parce qu'elle comprend la délivrance finale du corps du croyant, du pouvoir de la mortalité, alors que la voix de l'archange et la trompette de Dieu [1 Thess. 4, 16] le relèveront du tombeau, ou le changement en un clin d'œil [1 Cor. 15, 52]. Cet acte-là sera-t-il progressif? Il est clair que non. Il aura lieu en un clin d'œil. Maintenant le corps est dans un certain état, et « en un instant » il sera dans un autre. Dans le court espace de temps, exprimé par le rapide mouvement de la paupière, le corps passera de la corruption à l'incorruptibilité, du déshonneur à la gloire, de la faiblesse à la force. Quel changement! Il sera immédiat, complet, éternel et divin.

Mais qu'avons-nous à apprendre du fait que la « sanctification » se trouve groupée avec « la rédemption »? Nous apprenons que ce que la rédemption *sera* pour le corps alors, la sanctification *l'est* pour l'âme maintenant. En un mot, la sanctification, selon le sens dans lequel ce mot est employé ici, est une œuvre immédiate, complète, éternelle et divine. L'une n'est pas plus progressive que l'autre. L'une est aussi immédiate que l'autre. L'une est aussi complète et indépendante de l'homme que l'autre. Nul doute que lorsque le corps aura subi ce glorieux changement, il n'y ait des hauteurs de gloire à parcourir, des profondeurs de gloire à pénétrer, de vastes champs de gloire à explorer. Toutes ces choses nous occuperont pendant l'éternité. Mais l'œuvre qui nous rendra capables de jouir de pareilles scènes sera accomplie en un moment. Ainsi en est-il quant à la sanctification : les résultats pratiques de la chose devront se développer continuellement; mais la chose elle-même, telle qu'elle est mentionnée dans ce passage, est accomplie en un instant.

Quel immense soulagement ce serait pour des milliers d'âmes sérieuses, qui sont dans l'anxiété et le combat, si elles pouvaient véritablement saisir Christ comme leur sanctification! Combien n'est-il pas de chrétiens qui cherchent inutilement à se faire une sanctification propre! Ils sont venus à Christ pour la justice, après avoir fait beaucoup d'efforts inutiles pour obtenir une justice propre. Et maintenant ils cherchent la sanctification d'une tout autre manière. Ils ont obtenu « la justice sans les œuvres » [Rom. 4, 6], et ils s'imaginent qu'ils doivent acquérir la sanctification par les œuvres. Ils ont obtenu la justice par la foi, et ils s'imaginent qu'ils doivent arriver à la sanctification par des efforts. C'est ainsi qu'ils perdent leur paix. Ils ne voient pas que nous obtenons la sanctification précisément de la même manière que nous obtenons la justice, en tant que Christ « nous a été fait » l'une aussi bien que l'autre.

Est-ce que nous obtenons Christ par nos efforts? Non, mais par la foi. « À celui, est-il dit, qui ne fait pas des œuvres » (Rom. 4, 5). Ceci s'applique à tout ce que nous obtenons en Christ. Nous ne sommes nullement autorisés à détacher de 1 Corinthiens 1, 30, « la sanctification », pour la placer sur un tout autre pied que toutes les autres bénédictions que ce passage déploie. Nous n'avons ni sagesse, ni justice, ni sanctification, ni rédemption en nous-mêmes; et nous ne saurions nous les procurer par quoi que ce soit que nous puissions faire; mais Dieu a fait Christ être tout cela pour nous. En nous donnant Christ, Il nous a donné tout ce qui est en Christ. La plénitude de Christ est à nous, et Christ est la plénitude de Dieu.

De plus, dans Actes 26, 18, il est parlé des Gentils convertis comme « recevant la rémission des péchés, et une part avec ceux qui *sont* sanctifiés par la foi ». Ici, la foi est l'instrument par lequel il est dit que nous sommes sanctifiés, parce qu'elle nous met en rapport avec Christ. Dès l'instant que le pécheur croit au Seigneur Jésus, il est lié à Lui. Il est fait un avec Lui, il est accompli en Lui, accepté en Lui. C'est là la vraie sanctification et la vraie justification. Ce n'est pas une œuvre graduelle, ni progressive. La Parole est très explicite. Elle dit : « Ceux qui *sont* sanctifiés par la *foi* en moi ». Elle ne dit pas « qui *seront* sanctifiés », ou, « qui doivent être sanctifiés ». Si telle était réellement la doctrine, c'est ainsi qu'elle s'exprimerait.

Sans doute, le chrétien croît dans la connaissance de cette sanctification, dans la conscience de sa puissance et de sa valeur, de son influence et de ses résultats pratiques; il

l'expérimente et en jouit de plus en plus. À mesure que « la vérité » répand sa divine lumière dans son âme, il entre plus avant dans l'intelligence de ces mots : « être sanctifié », c'est-à-dire : « être mis à part » pour Christ, au milieu de ce monde mauvais. Tout ceci est vrai, heureusement vrai, mais plus nous en verrons la vérité, plus nous comprendrons clairement que la sanctification n'est pas proprement une œuvre progressive, accomplie en nous par le Saint Esprit ; mais qu'elle est le résultat de notre union avec Christ par la foi ; union en vertu de laquelle nous devenons participants de tout ce qu'Il est. C'est là une œuvre immédiate, complète et éternelle. « Quoi que Dieu fasse, c'est pour toujours ; on ne saurait qu'y ajouter ni qu'en diminuer » (Eccl. 3, 14). Soit qu'Il justifie, soit qu'Il sanctifie, « c'est pour toujours ». Un cachet d'éternité est apposé à chacune des œuvres de Ses mains. « On ne saurait qu'y ajouter », et, béni soit Son nom, « ni qu'en diminuer ».

Il est des passages qui présentent le sujet sous un autre aspect, et que nous examinerons aussi. Dans 1 Thessaloniens 5, 23, l'apôtre prie ainsi pour les saints auxquels il s'adresse : « Or le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement ; et que votre esprit entier, et l'âme et le corps, soient conservés absolument sans reproche, en la venue de notre Seigneur Jésus Christ ». Ici le mot s'applique à une sanctification admettant des degrés. Les Thessaloniens avaient, ainsi que tous les chrétiens, une parfaite sanctification en Christ ; mais quant à sa jouissance et à sa manifestation pratique, elle n'était accomplie qu'en partie, et l'apôtre demande qu'ils soient sanctifiés entièrement.

Dans ce passage, il est bon de remarquer qu'il n'est rien dit de « la chair ». Notre nature déchue et corrompue est toujours traitée comme une chose ruinée à tout jamais. Elle a été pesée à la balance et trouvée légère. Elle a été mesurée à une règle divine, et n'a pas atteint la mesure. Un fil à plomb parfait lui a été appliqué, et elle s'est trouvée tortue. Dieu l'a mise de côté. Sa « fin est venue devant lui » [Gen. 6, 13]. Il l'a condamnée et mise à mort. Elle est crucifiée, morte et enterrée. En alléguer les preuves exigerait un volume. Irons-nous donc imaginer un instant que Dieu le Saint Esprit soit descendu du ciel dans le but d'exhumer une nature condamnée, crucifiée et enterrée, afin de la sanctifier ? Il suffit de mentionner une telle idée pour qu'elle soit abandonnée à jamais par tout homme qui se soumet à l'autorité de l'Écriture. Plus nous étudierons de près la Loi, les Prophètes, les Psaumes et le Nouveau Testament, plus nous verrons clairement que la chair est entièrement incorrigible. Elle ne vaut absolument rien. Le Saint Esprit ne la sanctifie pas, mais Il donne au croyant la force de la *mortifier*. Il nous est dit de « *dépouiller* le vieil homme » [Éph. 4, 22]. Ce précepte ne nous eût jamais été donné, si le Saint Esprit avait eu pour objet de sanctifier ce « vieil homme ».

Nous espérons que personne ne nous imputera le moindre désir de rabaisser le niveau de la sainteté personnelle, ou d'affaiblir les saintes aspirations de l'âme aux progrès dans cette pureté que tout chrétien doit ardemment désirer. À Dieu ne plaise qu'il en fût ainsi ! S'il est une chose que nous ayons surtout à cœur de voir croître et se développer, soit en nous-mêmes, soit dans nos frères, c'est cette pureté personnelle, ce ton élevé de sainteté pratique, cette séparation entière du cœur de tout mal moral, sous quelque forme que ce soit. Voilà après quoi nous tendons, ce pour quoi nous prions, ce en quoi nous désirons croître de jour en jour.

Mais en même temps nous sommes pleinement convaincus qu'une vraie sainteté pratique ne peut jamais être fondée sur une base légale, et de là vient que nous insistons à rappeler 1 Corinthiens 1, 30, à l'attention de nos lecteurs. Il est à craindre que plusieurs qui ont, en quelque mesure, abandonné le terrain légal pour ce qui concerne « la justice », ne s'y traînent encore pour ce qui concerne « la sanctification ». Nous croyons que c'est le piège et l'erreur de milliers de chrétiens, et ce serait notre ardent désir de les voir au clair à cet égard. Le passage que nous avons devant nous, s'il était reçu simplement dans le cœur, par la foi, corrigerait cette grave méprise.

Tous les chrétiens intelligents sont d'accord quant à cette vérité fondamentale, « la justice sans les œuvres ». Tous admettent pleinement et parfaitement que nous ne

pouvons, par aucun effort, nous faire une justice propre devant Dieu ; mais ce que tous ne voient pas aussi clairement, c'est que, dans la Parole, la justification et la sanctification se trouvent précisément sur le même pied. Nous ne pouvons pas davantage opérer notre sanctification que nous ne pouvons opérer notre justification. Nous pourrions bien essayer de le faire, mais nous verrons tôt ou tard que nos efforts sont complètement vains. Nous pouvons faire des vœux, prendre des résolutions, travailler et combattre ; nous pouvons caresser l'espérance que demain nous ferons mieux qu'aujourd'hui ; toujours est-il qu'au bout du compte nous serons forcés de voir, de sentir et de reconnaître que, dans l'affaire de la sanctification, nous sommes aussi complètement sans force que nous nous sommes trouvés l'être dans l'affaire de la justification.

Oh ! quel précieux soulagement pour celui qui a ainsi été clochant et s'achoppant tout le long de ce chemin de sainteté personnelle, de découvrir, après des années de luttes inutiles, que la chose même après laquelle il soupire, est renfermée, est toute faite et à sa disposition en Christ, à savoir une sanctification complète dont on jouit *par la foi* ! Un tel chrétien peut avoir lutté avec ses habitudes, avec ses convoitises, avec son caractère, avec ses passions ; il peut avoir fait les plus laborieux efforts dans le but de subjuguier la chair et de croître en sainteté intérieurement, mais, hélas ! il a échoué. Il découvre, avec une profonde douleur, qu'il n'est pas saint, et cependant il lit que « sans la sainteté nul ne verra le Seigneur » (Héb. 12). Non pas, remarquez-le bien, sans une certaine mesure, ou un certain degré atteint de sainteté, mais sans la chose elle-même, laquelle chose chaque chrétien possède du moment où il croit, qu'il le sache ou non. Dans le mot « salut », est aussi bien comprise la parfaite sanctification que « la sagesse, la justice ou la rédemption ». Il n'a pas obtenu Christ par ses efforts, mais par la foi ; et quand il a saisi Christ, il a reçu tout ce qui est en Christ.

Ainsi donc il n'a qu'à regarder à Jésus, par la foi, pour obtenir la victoire sur ses convoitises, ses passions, son caractère, ses habitudes, ses circonstances, et les influences qui l'entourent. Il faut qu'il regarde à Jésus pour tout. Il n'est pas plus capable de soumettre une seule convoitise qu'il ne l'est d'effacer tout le catalogue de ses péchés, ou de produire une parfaite justice, ou de ressusciter un mort. « Christ est tout et en tous » [Col. 3, 11]. Le salut est une chaîne d'or qui s'étend d'éternité en éternité, et chaque anneau de cette chaîne, c'est Christ. C'est Christ du commencement à la fin.

Tout cela est aussi simple que possible. La position du croyant est en Christ, et s'il est en Christ pour une chose, il est en Christ pour toutes. Je ne suis pas en Christ pour la justice, et hors de Christ pour la sanctification. Si je suis redevable à Christ pour la justice, je le suis également pour la sanctification. Je ne suis redevable au légalisme, ni pour l'une, ni pour l'autre. J'ai l'une et l'autre par grâce, par la foi, et tout cela en Christ. Oui, tout — absolument tout, en Christ. Du moment que le pécheur vient à Christ, et croit en Lui, il est sorti complètement du vieux terrain de la nature ; il perd sa vieille position légale avec tout ce qui s'y rattache, et il est considéré comme en Christ. Dieu ne le voit qu'en Christ et comme Christ. Il devient un avec Christ pour toujours. « Comme lui est, nous sommes, nous aussi, dans ce monde » (1 Jean 4). Voilà la position absolue, assurée et éternelle du plus faible petit enfant dans la famille de Dieu. Il n'y a qu'une seule et même position pour tout enfant de Dieu, pour tout membre de Christ. Leur connaissance, leur expérience, leur force, leurs dons, leur intelligence peuvent varier, mais leur position est *une*. Tout ce qu'ils possèdent de justice ou de sanctification, ils le doivent à ce qu'ils sont en Christ ; par conséquent, s'ils n'ont pas une sanctification parfaite, ils n'ont pas non plus une justice parfaite. Mais 1 Corinthiens 1, 30 nous enseigne positivement que Christ « a été fait » l'une et l'autre à tous les croyants. Il n'est pas dit que nous avons la justice et « *une mesure* de sanctification ». Nous pourrions, dans ce cas, tout aussi bien mettre le mot « mesure » devant justice que devant sanctification. L'Esprit de Dieu ne le met ni devant l'une ni devant l'autre. Toutes deux sont parfaites, et nous les avons en Christ. Dieu ne fait jamais une chose à moitié. Il n'y a pas une demi-justification ; non, il n'existe rien de semblable ;

eh bien ! il n'y a rien de semblable non plus à une demi-sanctification. L'idée d'un membre de la famille de Dieu, ou du corps de Christ, qui serait complètement justifié, mais seulement à moitié sanctifié, est à la fois opposée à l'Écriture, et révolte tous les sentiments de la nature divine.

Il est assez probable que les fausses idées qu'on se fait en général de la sanctification sont dues, en grande partie, à l'habitude de confondre deux choses qui diffèrent essentiellement, à savoir la position et la marche. La position du chrétien est parfaite, éternelle, immuable, divine. Sa marche est imparfaite, vacillante, et tout empreinte d'infirmité. Sa position est absolue et inaltérable. Son état en pratique peut présenter bien des imperfections, tant qu'il est encore dans son corps, et environné de diverses influences contraires, qui affectent journallement sa condition morale. Si donc sa position est mesurée par sa marche, ce qu'il est devant Dieu par ce qu'il est devant les hommes, le résultat sera nécessairement faux. Si je raisonne d'après ce que je suis en moi-même, au lieu de raisonner d'après ce que je suis en Christ, il faut nécessairement que j'arrive à une fausse conclusion.

Nous devrions faire bien attention à ceci, c'est que nous sommes extrêmement portés à discuter sur nous-mêmes avec Dieu, au lieu de recevoir nos arguments de Dieu. Nous devrions nous rappeler ces paroles du Seigneur : « Autant que les cieux sont élevés par-dessus la terre, autant mes voies sont élevées par-dessus vos voies, et mes pensées par-dessus vos pensées » [És. 55, 9].

Dieu ne peut penser à Son peuple et parler de Son peuple, Il ne peut agir envers les siens que selon ce qu'ils sont en Christ. Il leur a Lui-même donné cette position. Il les a Lui-même fait être ce qu'ils sont. Ils sont Son ouvrage. Aussi parler d'eux comme étant à moitié justifiés, ce serait jeter un déshonneur sur Dieu ; et en parler comme étant à moitié sanctifiés serait absolument la même chose.

Cette suite de pensées nous conduit à une autre preuve très concluante qui a pour elle l'autorité de l'inspiration : c'est 1 Corinthiens 6, 11. Dans les versets précédents l'apôtre fait un affreux tableau de l'humanité déchue, et il dit ouvertement aux saints de Corinthe qu'ils avaient ressemblé à ce portrait. « Quelques-uns de vous étiez tels ». C'est là de la franchise ; il n'y a point là de parole de flatterie ; ce n'est pas enduire la paroi de mortier mal lié ; ce n'est pas retenir quelque partie de la vérité quant à l'entière et irréparable ruine de la nature humaine. « Quelques-uns de vous étiez tels ; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus, et par l'Esprit de notre Dieu ».

Quel contraste entre les deux côtés du « mais » de l'apôtre ! D'un côté nous avons toute la dégradation de l'état moral de l'homme, et de l'autre, la perfection absolue de la position du croyant devant Dieu. Certes c'est un merveilleux contraste ; et qu'on se rappelle que l'âme passe en un clin d'œil de l'un des côtés de ce « mais » à l'autre côté. « Quelques-uns de vous étiez tels ; mais vous êtes » tout autres maintenant. Dès l'instant qu'ils eurent reçu l'évangile de Paul, ils furent « lavés, sanctifiés et justifiés ». Ils furent qualifiés pour le ciel, et s'ils ne l'avaient pas été, c'eût été une tache sur l'œuvre divine.

Oui, le chrétien le plus inexpérimenté « est tout net », non pas comme une chose qu'il a gagnée, mais comme un résultat nécessaire de ce qu'il est en Christ. « Nous sommes dans le véritable » (1 Jean 5). Quelqu'un pourrait-il être en Christ, et en même temps n'être qu'à moitié sanctifié ? Assurément non. Le chrétien fidèle croîtra, sans doute, dans la connaissance et l'expérience de ce qu'est en réalité la sanctification. Il en connaîtra toujours mieux la puissance pratique, l'effet moral sur ses habitudes, ses pensées, ses sentiments, ses affections et le cours de ses idées ; en un mot, il comprendra et manifestera la puissante influence de la sanctification divine sur toute sa marche, sa conduite et son caractère. Mais, avec tout cela, il était aussi complètement sanctifié aux yeux de Dieu, au moment où il devenait membre de Christ par la foi, qu'il le sera lorsqu'il viendra s'épanouir aux rayons de la présence divine, et refléter cette gloire qui sort du trône de Dieu et de

l'Agneau. Il est en Christ maintenant, et il sera en Christ alors. Sa sphère et ses circonstances seront différentes. Ses pieds se tiendront sur les rues d'or pur du sanctuaire céleste, au lieu d'être sur le sable aride du désert. Il sera dans un corps de gloire au lieu d'être dans un corps d'humiliation; mais quant à sa position, à son acceptation, à sa justification et à sa sanctification, tout cela a été parfaitement accompli et déterminé au moment où il a cru au nom du Fils unique de Dieu — déterminé aussi fermement que cela le sera jamais, parce que c'est Dieu qui l'a fait, et comme Dieu pouvait le faire. Voilà ce qui paraît découler nécessairement de 1 Corinthiens 6, 11.

Il est de la plus grande importance de saisir nettement la distinction qui existe entre une vérité et son application pratique ou son résultat. Cette distinction est constamment maintenue dans la Parole de Dieu. « Vous avez été sanctifiés ». Voilà la vérité absolue, quant au croyant, considéré en Christ; voilà la conséquence bénie d'une œuvre éternelle et parfaite. « Christ a aimé l'assemblée, et s'est livré lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât » (Éph. 5, 25, 26). « Or le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement » (1 Thess. 5, 23). Ici nous avons l'application pratique de la vérité au croyant, et ses résultats dans le croyant.

Mais comment a lieu cette application, et comment ce résultat est-il obtenu? Par le Saint Esprit, au moyen de la Parole écrite. Aussi il est dit : « Sanctifie-les par ta vérité » (Jean 17). Et ailleurs : « Dieu vous a choisis dès le commencement, dans la sanctification de l'Esprit, et dans la foi de la vérité » (2 Thess. 2, 13). De même dans Pierre : « Élus selon la préconnaissance de Dieu, le Père, en sanctification de l'Esprit » (1 Pier. 1, 2). Le Saint Esprit accomplit la sanctification pratique du croyant sur la base de l'œuvre accomplie de Christ, et Il le fait en appliquant au cœur et à la conscience la vérité telle qu'elle est en Jésus. Il développe la vérité, quant à notre position parfaite devant Dieu, en Christ; et, en stimulant le nouvel homme, en nous, Il nous rend capables de rejeter tout ce qui serait incompatible avec cette position parfaite. Un homme qui a été « lavé, sanctifié et justifié » ne doit plus rien se permettre qui soit contraire à la sainteté, ne doit plus céder à son tempérament, à ses passions ou à ses convoitises. Il doit « se purifier de toute souillure de la chair et de l'esprit » [2 Cor. 7, 1]. Il possède le saint et heureux privilège d'aspirer à la sainteté personnelle la plus élevée. Son cœur et ses habitudes doivent être amenés et tenus sous la puissance de cette grande vérité, qu'il est parfaitement « lavé, sanctifié et justifié ».

Telle est la vraie sanctification pratique. Ce n'est pas une tentative d'améliorer notre vieille nature. Ce n'est pas un vain effort pour reconstruire une ruine irréparable. Non, mais c'est simplement le Saint Esprit qui, par la puissante application de la « vérité », rend le nouvel homme capable de vivre, de se mouvoir, d'exister dans cette sphère à laquelle il appartient. Ici il y aura progrès, sans doute. Il y aura accroissement dans la puissance morale de cette précieuse vérité — accroissement de capacité spirituelle pour soumettre et tenir en sujétion tout ce qui ressortit à la nature — force toujours plus grande de séparation d'avec le mal qui est autour de nous — appropriation croissante pour le ciel auquel nous appartenons et vers lequel nous marchons — toujours plus de capacité d'en jouir. Il y aura tout cela, par le ministère miséricordieux du Saint Esprit, qui se sert de la Parole de Dieu pour déployer devant nos âmes la vérité, quant à notre position en Christ, et à la marche qu'elle comporte. Mais, qu'on le comprenne bien, l'œuvre du Saint Esprit en sanctification pratique, jour par jour, repose sur le fait que les croyants « sont sanctifiés par l'offrande du corps de Christ faite une fois pour toutes » (Héb. 10, 10). Le Saint Esprit a pour but de nous conduire dans la connaissance, l'expérience et la manifestation pratique de ce qui était vrai de nous en Christ, dès l'instant que nous avons cru. Dans cette œuvre il y a progrès, mais quant à notre position en Christ, elle est éternellement complète.

« Sanctifie-les par ta vérité; ta parole est la vérité » (Jean 17, 17). Et ailleurs : « Le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement » (1 Thess. 5, 23). Dans ces passages, nous avons l'important côté pratique de la question. Nous voyons la sanctification présentée, non pas simplement comme quelque chose qui est absolument et éternellement

vrai de nous en Christ, mais aussi comme s'accomplissant en nous, de jour en jour, d'heure en heure, par le Saint Esprit, au moyen de la Parole. Considérée à ce point de vue, la sanctification est évidemment une chose progressive. Je devrais être plus avancé en sainteté personnelle cette année que je ne l'étais l'année dernière. Je devrais, par la grâce, progresser chaque jour en sainteté pratique. Mais qu'est-ce que cela, je vous le demande ? Pas autre chose que l'accomplissement, en moi, de ce qui était vrai de moi, en Christ, dès le moment où j'ai cru. La base sur laquelle le Saint Esprit accomplit l'œuvre *subjective* dans le croyant, est la vérité *objective* de la perfection éternelle de celui-ci en Christ.

Il est dit encore : « Poursuivez la paix avec tous, et la sainteté sans laquelle nul ne verra le Seigneur » (Héb. 12, 14). Ici la sanctification nous est présentée comme une chose à poursuivre, une chose à atteindre par une course sérieuse — une chose que tout vrai croyant doit ardemment désirer de cultiver.

Que le Seigneur nous introduise dans la puissance de ces vérités ! Puissent-elles ne pas demeurer à l'état de doctrines et de dogmes dans la région de notre intelligence, mais entrer et demeurer dans le cœur, comme de puissantes et influentes réalités ! Puissions-nous connaître la puissante sanctifiante de la vérité (Jean 17, 17) ; la puissance sanctifiante de la foi (Act. 26, 18) ; la puissance sanctifiante du nom de Jésus (1 Cor. 1, 30 ; 6, 11) ; la puissance sanctifiante du Saint Esprit (1 Pier. 1, 2) ; la sanctifiante grâce du Père (Jude 1) !

Et maintenant, à Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit, soient gloire, et majesté, force et pouvoir, avant tous les siècles, et maintenant, et pour tous les siècles. Amen [Jude 1, 25] !